L'encouragement de la culture des points de vue national, cantonal et communal

Autor(en): **Burki, Marianne / Desarzens, Laurent / Ruf, Fabien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (2008)**

Heft 2: **Kunst in der Provinz 1 = L'art en province 1 = Art in outlying areas 1**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-624891

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'encouragement de la culture des points de vue national, cantonal et communal

Marianne Burki Pour la Fondation culturelle suisse Pro Helvetia, la province n'existe pas. Elle encourage aux niveaux national et international – la manifestation elle-même décide où elle se tient. Ville ou campagne, peu importe, ce qui compte est la diffusion dans le contexte correspondant. Ce qui peut fonctionner dans les montagnes n'aura peut-être aucun retentissement dans un environnement urbain. Et vice-versa. En principe, Pro Helvetia est intéressée à ce que des projets artistiques passionnants aient lieu dans toute la Suisse et trouvent leur public. Mais la question est à présent posée. Suggère-t-elle que les régions rurales sont négligées? De nombreux projets, encouragés à divers niveaux, peuvent infirmer cette hypothèse, par exemple les expositions artistiques de Môtiers ou de Bex, qui attirent non seulement un large public, mais aussi un public spécialisé. Ces manifestations modifient et marquent les lieux, elles créent des événements culturels qui ne pourraient pas avoir lieu dans les centres. Effectivement, à la campagne et dans les petites villes, les maisons de la culture sont le plus souvent moins bien dotées et la question du nombre de visiteurs les embarrasse visiblement. Et pourtant, ces petites et moyennes institutions ont donné ces dernières années des impulsions remarquables à la présentation de l'art contemporain. Leur taille les rend plus souples que les grandes institutions, elles peuvent réagir plus rapidement à la diffusion artistique et enregistrer ainsi à temps les nouvelles vagues. Proportionnellement, Pro Helvetia peut encourager plus généreusement. Mais souvent, une plus petite somme en valeur absolue peut faire plus dans un petit musée que dans une grande institution. La condition à remplir, toutefois, est toujours le soutien sur place. Là où la volonté politique sur place fait défaut, les créateurs n'ont guère de chance. Et ici, les possibilités de Pro Helvetia sont également limitées. La Fondation culturelle encourage des projets isolés et non des infrastructures. Elle pratique un encouragement de la culture qui complète à titre subsidiaire les possibilités des communes. Une question fréquente en rapport avec la province est celle du rayonnement: Les créateurs peuvent-ils se permettre de n'être présents qu'à la campagne? Les chances de succès ne sourient-elles qu'à la ville? Suffit-il alors de ne travailler qu'en Suisse? Le fait est que toute création naît à l'origine d'un milieu artistique local, „international" ne saurait être assimilé à „qualité". La province ne se trouve que là où la gloriole se mesure à la gloriole.

Laurent Desarzens Un jour de l'année 1921, un sénateur vient s'en prendre avec virulence à un artiste et au projet urbanistique que celui-ci est censé réaliser dans une ville provinciale du Nord de la France. C'est à cette occasion que ce sénateur inventera cette phrase devenue célèbre: „un artiste doit souffrir pour créer!" Cette phrase est depuis lors utilisée à tout crin, et surtout par les politiciens qui veulent généralement réduire ou sabrer des budgets dévolus au monde culturel. En Suisse, les loteries dites publiques fonctionnent depuis près de 75 ans sur le même principe qui veut qu'elles redistribuent tous leurs bénéfices à la collectivité. Les domaines couverts sont nombreux. Ils vont du sport à la culture en passant par le social, la jeunesse, la santé, l'environnement et même l'économie. Les cantons suisses y trouvent un net avantage car ils sont soutenus dans leurs obligations dans les domaines précités. Sans l'apport financier des loteries, certaines institutions ne pourraient tout simplement pas exister. Dans le canton de Vaud par exemple, la Loterie Romande a distribué en

2007 Fr. 55'108'506.–. En 2007 toujours, le Conseiller fédéral Samuel Schmidt lui-même reconnaissait l'apport indispensable des loteries intercantonales qui aident chaque année le sport en suisse pour un montant de quelque 130 millions de francs. Ce système est pourtant mis en doute depuis plusieurs années et notamment par la Confédération, qui s'intéresse tout particulièrement aux 900 millions de bénéfices annuels générés par les loteries. Elle aimerait pouvoir diriger tout ou partie de cet argent vers le compte de l'AVS. Un projet de loi a déjà été écarté en 2003 mais on s'attend à ce qu'un projet remanié revienne par la fenêtre. Si les institutions sociales, culturelles, sportives de nos régions perdent cette manne indispensable, qui se chargera de les aider ? En tout cas pas les cantons qui font déjà largement leur part. Dès lors il ne faudra pas seulement souffrir pour créer, mais il faudra aussi souffrir pour être. L'initiative populaire fédérale „pour des jeux d'argent au service du bien commun" circule actuellement. Elle a pour objectif de demander d'inscrire dans la constitution fédérale le rôle important joué par les loteries au niveau régional et l'obligation de redistribuer intégralement leurs bénéfices à des buts d'utilité publique. Ce n'est pas un résultat qui est escompté mais un raz-de-marée qui doit être obtenu afin de montrer l'immense importance de ces loteries dans le paysage associatif et institutionnel de notre pays.

Fabien Ruf La globalisation nous fait vivre dans un monde toujours plus rapide et instantané où les frontières ont été abolies. On ne peut donc pas parler d' „art provincial" dans ce système d'interconnexion articulée qui produit un phénomène d'annulation du temps et de l'espace. Ce procédé peut amener à une crise d'identité globale, et la contrainte actuelle du marketing conduit trop souvent les artistes à répondre à une demande de marché ou à se plier à un système qui ne correspond pas forcément à la liberté créatrice qu'ils souhaitent. Ils risquent alors de devenir des business men de leur propre travail et les frontières de leur identité devront disparaître peu à peu. A l'intérieur de cet énorme réseau globalisé, le rôle des pouvoirs publics est donc aujourd'hui plus que jamais celui de préserver autant que possible la diversité, et d'encourager la nouveauté et le changement, en dehors d'un système économique directif. Il est également indispensable de maintenir un équilibre entre ce monde en constante mutation et l'individualité que peut offrir chaque artiste afin d'éviter une homogénéisation de l'art trop prononcée. Une ville se doit donc d'encourager la promotion et la diffusion, ainsi que la mobilité des artistes afin de favoriser les échanges interrelationnels et artistiques. Il est important qu'elle rayonne vers l'extérieur, car une ville – même une métropole – trop tournée sur elle-même finit par imploser si elle ne peut se nourrir d'idées nouvelles. Il est indispensable alors qu'elle offre la possibilité à ses artistes de se faire connaître entre ses murs, non seulement comme identification de la ville (en tant qu'organisme vivant) à leur travail, mais également pour l'inscrire et le reconnaître comme continuation de l'histoire de sa propre culture. Dans cet esprit, la Ville de Lausanne souhaite réaliser un pôle culturel au cœur de la ville, destiné à relier les artistes de différents horizons, le public, mais également les acteurs administratifs de la culture.